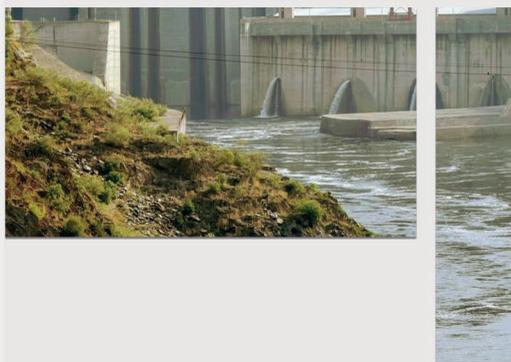




RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



AU-AIP AFRICA WATER INVESTMENT SUMMIT 2025



NEUF (09) PROJETS BANCABLES DANS LE SECTEUR DES RESSOURCES EN EAU EN CÔTE D'IVOIRE

MONTANT GLOBAL DE RÉALISATION
CENT VINGT-SIX MILLIARDS DE FRANCS CFA (126 000 000 FCFA)





**AU-AIP AFRICA WATER
INVESTMENT SUMMIT 2025**



**NEUF (09) PROJETS
BANCABLES DANS LE SECTEUR
DES RESSOURCES EN EAU
EN CÔTE D'IVOIRE**

MOT DU MINISTRE



M. Laurent TCHAGBA
Ministre des Eaux et Forêts

À l'occasion du Sommet Africain sur les Investissements dans le secteur de l'Eau

C'est avec un immense honneur et une profonde joie que je prends la parole, au nom de la République de Côte d'Ivoire, à l'occasion de ce Sommet Africain consacré aux investissements dans le secteur de l'eau.

Je tiens, en cette circonstance, à transmettre les sincères remerciements de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, ainsi que ceux du Gouvernement et du peuple ivoirien, à la Commission de l'Union Africaine et au Gouvernement de la République d'Afrique du Sud pour l'invitation qui nous est adressée et pour l'accueil chaleureux réservé à notre délégation.

Nos remerciements vont également aux organisateurs de ce sommet, pour la qualité de la préparation et les dispositions prises afin d'assurer le bon déroulement de ces assises.

L'eau, une priorité stratégique

L'eau est au cœur des priorités du Gouvernement ivoirien. Elle figure parmi sept des onze « super accélérateurs » identifiés dans notre Plan National de Développement (PND). Malgré une abondance relative de ressources hydriques, la Côte d'Ivoire fait face à une insécurité croissante en matière d'eau, tant sur le plan de l'accès que de la qualité.

Face à ce défi, notre pays a adopté la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) comme pilier fondamental de sa politique de gouvernance du

secteur. Cette approche inclusive repose sur la coopération, la participation active et le partenariat entre tous les acteurs concernés — publics, privés, communautaires et internationaux.

Des progrès, mais des défis persistants

La Côte d'Ivoire affiche des performances supérieures à la moyenne régionale en matière de services d'eau. Toutefois, nous sommes encore loin d'atteindre les objectifs universels fixés pour 2030, notamment en ce qui concerne l'accès équitable et la qualité des services.

C'est pourquoi ce sommet représente pour nous une opportunité précieuse : celle de mobiliser les investissements nécessaires pour transformer notre ambition en réalité.

Appel aux investisseurs

Chers investisseurs, la Côte d'Ivoire vous tend la main. Notre pays est une terre d'opportunités, une terre de croissance, une terre d'avenir. Nous vous invitons à venir découvrir un environnement propice à l'investissement, soutenu par une vision claire, des réformes ambitieuses et une volonté politique affirmée.

En Côte d'Ivoire, vous ne serez pas de simples partenaires : vous serez chez vous.

MINISTRE DES EAUX ET FORÊTS

Laurent Tchagba



1

REHABILITATION DE QUATORZE (14) RETENUES A USAGES MULTIPLES

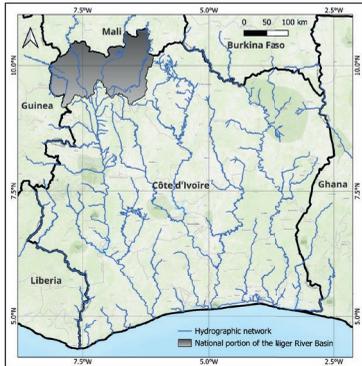
Ministère des Eaux et Forêts
de la République de Côte d'Ivoire

PRÉSENTATION - SUGGESTION

1. Profil du promoteur du projet et principaux partenaires
2. Description du projet (vue d'ensemble, stade de développement et calendrier)
3. Justification du projet ou importance stratégique
4. Disponibilité de l'analyse financière, technique, commerciale, réglementaire et environnementale/sociale
5. Coûts du projet et demande de financement Demande d'investissement

1. PROFIL DU PROMOTEUR DU PROJET ET PRINCIPAUX PARTENAIRES

CÔTE D'IVOIRE Bassin du Niger



STRUCTURE DE PILOTAGE

Ministère des Eaux et Forêts



STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE

Direction Générale des Ressources en Eau



SPONSOR ET AUTRES PARTIES PRENANTES

Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) du secteur de l'eau

2. DESCRIPTION DU PROJET (VUE D'ENSEMBLE, STADE DE DÉVELOPPEMENT ET CALENDRIER)

Objectif principal :

Contribuer à la satisfaction des besoins en eau des populations rurales, notamment pour la riziculture, le maraîchage, la pisciculture et l'abreuvement du bétail.

Axe de résilience climatique :

Renforcer la résilience face au changement climatique dans les secteurs clés suivants :

Irrigation :

gestion durable de l'eau agricole (riziculture, cultures maraîchères)

Élevage :

adaptation des systèmes pastoraux

Pisciculture :

développement de pratiques aquacoles résilientes

Résultats attendus :

- 14 anciens barrages à divers degrés de dégradation sont remis en très bon état
- les activités productives des populations riveraines sont menées avec des pratiques intégrées et durables
- les conflits entre usagers de l'eau sont minimisés grâce à une meilleure intégration des activités productifs

- Les études techniques et environnementales sont disponibles;
- L'exécution du Projet est planifié pour une période de Cinq (5) Ans entre 2026 et 2030.
- Bénéficiaires : Environ 300 000 habitants dont 50 % de femmes issus des Régions de la Bagoué, Folon et Worodougou

3. JUSTIFICATION DU PROJET OU IMPORTANCE STRATÉGIQUE

Le projet s'inscrit dans les cadres stratégiques et réglementaires suivants :

- Plan National de Développement (PND 2026–2030) – Pilier 5
- Loi n°2023 -902 du 23 novembre 2023 portant Code de l'eau
- Lettres de politique agricole, élevage et pêche
- Les six (6) aspirations de l'Agenda 2063 'en particulier, 1,2 et 4
- Les ODD 2030, en particulier ODD1 et 6

Les Impacts positifs à long terme du projet sont :

- Amélioration des revenus et réduction de la pauvreté → En particulier pour les groupes vulnérables (femmes, jeunes, petits producteurs)
- Renforcement de la résilience → Des populations et des écosystèmes face au changement climatique
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) → Grâce à l'adoption de pratiques agricoles durables et écologiques
- Sédentarisation des éleveurs transhumants → Par une meilleure structuration de l'espace rural
- Renforcement de la paix sociale → Grâce à la diminution des conflits liés à l'eau

4. DISPONIBILITÉ DE L'ANALYSE FINANCIÈRE, TECHNIQUE, COMMERCIALE, RÉGLEMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTALE/SOCIALE

- Les études techniques, économiques et environnementales sont disponibles ;
- La rentabilité du projet est confirmée et estimée à 15% (rapport d'évaluation de la partie nationale du PIDACC) - un niveau satisfaisant pour un projet à fort impact socio-économique (emploi et revenus ruraux) ;
- Des mesures de sauvegardes environnementales et sociales sont définies ;
- Un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) est disponible.

Les étapes suivantes pour l'exécution du projet sont:



5. COÛTS DU PROJET ET DEMANDE DE FINANCEMENT DEMANDE D'INVESTISSEMENT



Cout total du projet :

12 millions USD
≈ 7.2 milliards FCFA



100%
Financement à
rechercher

Demande de Financement:

		% Etat	% Prêts
Composante 1	Réhabilitation de retenues d'eau		100%
Composante 2	Appui institutionnel		100%
Composante 3	Gestion du projet	50%	50%

2

PROJET DE CONSTRUCTION DU BARRAGE HYDROAGRICOLE DE KOUBAN

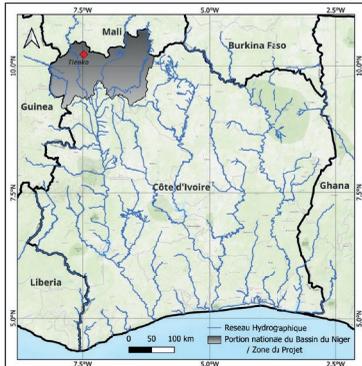
Ministère des Eaux et Forêts
de la République de Côte d'Ivoire

PRÉSENTATION - SUGGESTION

1. Profil du promoteur du projet et principaux partenaires
2. Description du projet (vue d'ensemble, stade de développement et calendrier)
3. Justification du projet ou importance stratégique
4. Disponibilité de l'analyse financière, technique, commerciale, réglementaire et environnementale/sociale
5. Coûts du projet et demande de financement Demande d'investissement

1. PROFIL DU PROMOTEUR DU PROJET ET PRINCIPAUX PARTENAIRES

COTE D'IVOIRE Bassin du Niger à Tienko



STRUCTURE DE PILOTAGE
Ministère des Eaux et Forêts



STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE
Direction Générale des Ressources en Eau



SPONSOR ET AUTRES PARTIES PRENANTES
Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) du secteur de l'eau

2. DESCRIPTION DU PROJET (VUE D'ENSEMBLE, STADE DE DÉVELOPPEMENT ET CALENDRIER)

Objectif principal :

Contribuer à l'intensification de la riziculture irriguée en vue d'assurer l'autosuffisance alimentaire et l'amélioration des conditions des populations riveraines par une maîtrise optimale de l'eau.

Axe de résilience climatique :

Renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés à travers :

Irrigation :

gestion durable de l'eau agricole (riziculture, cultures maraîchères)

Ressources en eau :

Une meilleure gestion intégrée pour limiter les conflits et sécuriser l'accès en période sèche.

Agriculture durable :

Des pratiques agricoles adaptées aux aléas climatiques

Résultats attendus :

- Un barrage hydro-agricole est construit, permettant la mobilisation de 3 millions de m³
- La valorisation des ressources en eau entraîne une production additionnelle notable de 600 tonnes de paddy et 200 tonnes de produits maraîchers.

- Les études techniques et environnementales sont disponibles ;
- L'exécution du Projet est planifié pour une période de vingt (20) mois entre 2026 et 2027.
- Bénéficiaires : Environ 40 000 habitants dont 50 % de femmes issus de la sous-préfecture de Tienko, Département de Minignan, Région du Folon.

3. JUSTIFICATION DU PROJET OU IMPORTANCE STRATÉGIQUE

Le projet s'inscrit dans les cadres stratégiques et réglementaires suivants :

- Plan National de Développement (PND 2026–2030) – Pilier 5
- Loi n°2023 -902 du 23 novembre 2023 portant Code de l'eau
- Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR)
- Les six (6) aspirations de l'Agenda 2063 'en particulier, 1,2 et 4
- Les ODD 2030, en particulier ODD1 et 6

Les Impacts positifs à long terme du projet sont :

- Amélioration des revenus et réduction de la pauvreté → En particulier pour les groupes vulnérables (femmes, jeunes, petits producteurs)
- Renforcement de la résilience → Des populations et des écosystèmes face au changement climatique
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) → Grâce à l'adoption de pratiques agricoles durables et écologiques
- Diminution des pressions sur les ressources naturelles → Lutte contre le braconnage, la déforestation et la surexploitation des sols.
- Économie et meilleure gestion de l'eau agricole → Grâce à une irrigation efficace et des techniques agricoles économes en eau

4. DISPONIBILITÉ DE L'ANALYSE FINANCIÈRE, TECHNIQUE, COMMERCIALE, RÉGLEMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTALE/SOCIALE

- Les études techniques, économiques et environnementales sont disponibles ;
- La rentabilité du projet est confirmée et estimée à 15% (rapport d'évaluation de la partie nationale du PIDACC) - un niveau satisfaisant pour un ouvrage à fort impact socio-économique (emploi et revenus ruraux) ;
- Des mesures de sauvegardes environnementales et sociales sont définies ;
- Un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) est disponible.

Les étapes suivantes pour l'exécution du projet sont :



5. COÛTS DU PROJET ET DEMANDE DE FINANCEMENT DEMANDE D'INVESTISSEMENT



Cout total du projet :

5 millions USD
≈ 3 milliards FCFA



**100%
Financement à
rechercher**

Demande de Financement:

		% Etat	% Prêts
Composante 1	Construction du barrage et aménagement hydro-agricole		100%
Composante 2	Renforcement des capacités des agriculteurs : Vulgarisation des itinéraires techniques adaptés et d'économie d'eau, facilitation d'accès au crédit		100%
Composante 3	Gestion du projet	50%	50%

3

PROJET DE MOBILISATION DES EAUX BRUTES À DES FINS MULTIPLES

Ministère des Eaux et Forêts
de la République de Côte d'Ivoire

PRÉSENTATION - SUGGESTION

1. Profil du promoteur du projet et principaux partenaires
2. Description du projet (vue d'ensemble, stade de développement et calendrier)
3. Justification du projet ou importance stratégique
4. Disponibilité de l'analyse financière, technique, commerciale, réglementaire et environnementale/sociale
5. Coûts du projet et demande de financement Demande d'investissement

1. PROFIL DU PROMOTEUR DU PROJET ET PRINCIPAUX PARTENAIRES

COTE D'IVOIRE

Bassins Cavally,assandra, Bandama, Comoé



STRUCTURE DE PILOTAGE

Ministère des Eaux et Forêts



STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE

Direction Générale des Ressources en Eau –DGRE
& Office Nationale de l'Eau Potable - ONEP



SPONSOR ET AUTRES PARTIES PRENANTES

Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) du secteur de l'eau

2. DESCRIPTION DU PROJET (VUE D'ENSEMBLE, STADE DE DÉVELOPPEMENT ET CALENDRIER)

Objectif principal :

Contribuer à sécuriser les ressources en eau destinées à l'Alimentation en Eau Potable (AEP) et aux autres usages de sept (07) ouvrages de retenue d'eau des localités de Côte d'Ivoire.

Axe de résilience climatique :

Renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés à travers :

Ressources en eau :

Sécurisation durable de l'accès à l'eau potable et aux usages multiples

Gouvernance locale :

Renforcement des capacités pour une gestion concertée et résiliente des ressources en eau

Résultats attendus :

- la réhabilitation et la protection des 7 barrages sont réalisés dans les règles de l'art
- l'eau brute pour l'eau potable est disponible
- Mise en valeur de 700 ha en hydroagricole, création de 7 fermes aquacoles (10 étangs chacune) et 9 abreuvoirs fonctionnels.
- les barrages réhabilités sont gérés durablement par des Comités Locaux GIRE
- les conflits entre usagers de l'eau sont minimisés grâce à une meilleure intégration des activités productifs et des AGR au profits des femmes rurales.

- L'exécution du Projet est planifié pour une période de cinq (05) ans entre 2026 et 2030.
- Bénéficiaires : Les populations (y compris les femmes et les jeunes) riveraines des barrages Agnibilékrou, Yamoussoukro (Kongolo), Dimbokro (seuil), M'Batto, Daloa (seuil), Lakota (barrage) et Lakota (seuil).

3. JUSTIFICATION DU PROJET OU IMPORTANCE STRATÉGIQUE

Le projet s'inscrit dans les cadres stratégiques et réglementaires suivants :

- Plan National de Développement (PND 2026–2030) – Pilier 5
- Loi n°2023 -902 du 23 novembre 2023 portant Code de l'eau
- Lettre de politique et stratégie intégrée AEPA 2024
- Lettres de politique agricole, élevage et pêche
- Les six (6) aspirations de l'Agenda 2063 'en particulier, 1,2 et 4
- Les ODD 2030, en particulier ODD1 et 6

Les Impacts positifs à long terme du projet sont :

- Sécurisation de l'accès à l'eau potable → Dans les zones soumises à un stress hydrique élevé
- Amélioration de la résilience → Des populations et des écosystèmes face aux effets du changement climatique
- Réduction des émissions de GES → Grâce à l'adoption de pratiques agricoles durables et écologiques
- Gouvernance renforcée grâce à la GIRE → Dialogue, concertation et planification entre gestionnaires et usagers de l'eau
- Développement économique durable et inclusif → Transformation des aménagements en zones économiques viables à long terme

4. DISPONIBILITÉ DE L'ANALYSE FINANCIÈRE, TECHNIQUE, COMMERCIALE, RÉGLEMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTALE/SOCIALE

- Les études techniques, économiques et environnementales sont disponibles ;
- La rentabilité du projet est confirmée et estimée à 12% (Document d'évaluation de Projet PASEA – Composante Retenues d'eau pour AEP) - un niveau satisfaisant pour un projet GIRE et de mobilisation et valorisation des Ressources en Eau ;
- Des mesures de sauvegardes environnementales et sociales sont définies ;
- Un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) est disponible.

Les étapes suivantes pour l'exécution du projet sont :

*Préparation des
Dossiers d'Appel d'Offre
et recrutement des
entreprises*

*Exécution des
travaux*

*Mise en œuvre de
la composante
institutionnelle*



5. COÛTS DU PROJET ET DEMANDE DE FINANCEMENT DEMANDE D'INVESTISSEMENT



Cout total du projet :
65 millions USD
≈ 39 milliards FCFA



**100%
Financement à
rechercher**

Demande de Financement:

		% Etat	% Prêts
Composante 1	Réhabilitation et protection des barrages		100%
Composante 2	Aménagement de valorisation des eaux mobilisées à des fins productifs et des Activités Génératrices de Revenues (AGR)		100%
Composante 3	Gestion du projet	50%	50%
Composante 4	Développement institutionnel		100%

4

PROGRAMME PILOTE DE MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE DANS LE BASSIN DE BANDAMA

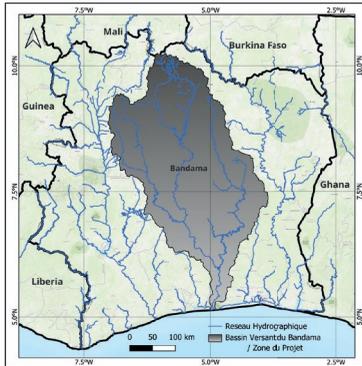
Ministère des Eaux et Forêts
de la République de Côte d'Ivoire

PRÉSENTATION - SUGGESTION

1. Profil du promoteur du projet et principaux partenaires
2. Description du projet (vue d'ensemble, stade de développement et calendrier)
3. Justification du projet ou importance stratégique
4. Disponibilité de l'analyse financière, technique, commerciale, réglementaire et environnementale/sociale
5. Coûts du projet et demande de financement Demande d'investissement

1. PROFIL DU PROMOTEUR DU PROJET ET PRINCIPAUX PARTENAIRES

COTE D'IVOIRE Bassin du Bandama



STRUCTURE DE PILOTAGE
Ministère des Eaux et Forêts



STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE
Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE), en collaboration avec le MINHAS et l'ONEP



SPONSOR ET AUTRES PARTIES PRENANTES
Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) du secteur de l'eau

2. DESCRIPTION DU PROJET (VUE D'ENSEMBLE, STADE DE DÉVELOPPEMENT ET CALENDRIER)

Objectif principal :

Assurer une gestion intégrée, durable, équitable et participative des ressources en eau pour soutenir les besoins des populations, protéger les écosystèmes, et renforcer la résilience climatique dans le bassin du Bandama.

Axe de résilience climatique :

Renforcer la résilience des infrastructures et des communautés à travers :

Gestion durable des ressources en eau :

Amélioration de la disponibilité et de l'accès à l'eau pour tous;

Adaptation des infrastructures hydrauliques:

Réhabilitation et protection des ouvrages;

Gouvernance locale renforcée:

Accompagnement des acteurs locaux pour une gestion inclusive et concertée.

Résultats attendus :

- Un système de surveillance des cours d'eau est opérationnel (drones, zodiacs, équipements, formation renforcée)
- Réhabilitation/rehaussement de 4 barrages (10 millions m³) pour la mobilisation des eaux à usages multiples
- Création de 4 seuils de recharge et construction de 8 km de digues pour renforcer la disponibilité et la protection des ressources en eau
- Mise en place et opérationnalisation de 4 Comités Locaux de l'Eau et de l'Assainissement (CLEA)

- L'exécution du Projet est planifié pour une période de six (6) ans entre 2027 et 2032.
- Bénéficiaires : 6,18 millions de personnes (≈21% population nationale), dont 50% de femmes, 45% vivant sous le seuil de pauvreté.

3. JUSTIFICATION DU PROJET OU IMPORTANCE STRATÉGIQUE

Le projet s'inscrit dans les cadres stratégiques et réglementaires suivants :

- Plan National de Développement (PND 2026–2030) – Pilier 5
- Loi n°2023 -902 du 23 novembre 2023 portant Code de l'eau
- Plan stratégique de la sécurité de l'eau pour tous les Usages
- Plan national de gestion, entretien et maintenance des barrages
- Les ODD 2030, en particulier ODD1 et 6

Les Impacts positifs à long terme du projet sont :

- Ancrage institutionnel → La protection des aménagements et ouvrages hydrauliques s'inscrit dans le Code de l'eau et la nouvelle politique nationale de l'eau.
- Renforcement de la gouvernance → La GIRE offre un cadre durable de dialogue, de concertation et de planification entre les gestionnaires et les usagers de la ressource.

4. DISPONIBILITÉ DE L'ANALYSE FINANCIÈRE, TECHNIQUE, COMMERCIALE, RÉGLEMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTALE/SOCIALE

- Les Etudes de Schéma Directeur et l'Évaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS) et environnementales sont disponibles ;
- La rentabilité du projet est confirmée et estimée à 14% (Document d'évaluation du Projet PASEA) - un niveau satisfaisant pour un projet GIRE et de mobilisation et valorisation des Ressources en Eau ;
- l'Évaluation Environnementale et Sociale Stratégique (EESS) et environnement sont disponibles.

Les étapes suivantes pour l'exécution du projet sont :



5. COÛTS DU PROJET ET DEMANDE DE FINANCEMENT DEMANDE D'INVESTISSEMENT



Cout total du projet :

80 millions USD
 ≈ 48 milliards FCFA



**100%
 Financement à
 rechercher**

Demande de Financement:

		% Etat	% Prêts
Composante 1	Mise en œuvre du système de surveillance		100%
Composante 2	Réalisation des ouvrages de mobilisation et de protection des ressources en eau (Barrages, seuils de recharges, digues de protection)		100%
Composante 3	Développement institutionnel par la mise en place des CLEA		100%
Composante 4	Gestion du projet	50%	50%

5

PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES ÉCOSYSTEMES ET DES COMMUNAUTES VULNERABLES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PARREC) DANS LA PORTION NATIONALE DU BASSIN DE LA VOLTA

Ministère des Eaux et Forêts
de la République de Côte d'Ivoire

PRÉSENTATION - SUGGESTION

1. Profil du promoteur du projet et principaux partenaires
2. Description du projet (vue d'ensemble, stade de développement et calendrier)
3. Justification du projet ou importance stratégique
4. Disponibilité de l'analyse financière, technique, commerciale, réglementaire et environnementale/sociale
5. Coûts du projet et demande de financement Demande d'investissement

1. PROFIL DU PROMOTEUR DU PROJET ET PRINCIPAUX PARTENAIRES

COTE D'IVOIRE Bassin de la Volta



STRUCTURE DE PILOTAGE
Ministère des Eaux et Forêts



STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE
Direction Générale des Ressources en Eau, en collaboration avec GTN/ABV/FVC/ FEM/FA / UICN



SPONSOR ET AUTRES PARTIES PRENANTES
Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) du secteur de l'eau

2. DESCRIPTION DU PROJET (VUE D'ENSEMBLE, STADE DE DÉVELOPPEMENT ET CALENDRIER)

Objectif principal :

Renforcer la résilience au changement climatique des populations, écosystèmes, infrastructures et institutions du pays aux risques climatiques spécifiques.

Axe de résilience climatique :

Amélioration de la résilience des populations et des écosystèmes au Changement Climatique

- Soutenir l'adaptation des populations et la préservation des milieux naturels
- Améliorer la préparation et la réponse aux événements climatiques extrêmes
- Réduire la vulnérabilité des ouvrages aux aléas climatiques par des actions de réhabilitation et de sécurisation.

Résultats attendus :

- Les communautés sont sensibilisées et formées avec une forte capacité de résilience en cas d'inondation et de sécheresse
- Des investissements intégrés sont réalisés pour le renforcement de l'adaptation au Changement Climatique
- Un Système d'Alerte Précoce Communautaire (SAP) est opérationnel à l'échelle des zones cibles

- L'exécution du Projet est planifiée pour une période de Cinq (5) ans entre 2026 et 2030.
- Bénéficiaires : Les Populations de la portion nationale du Bassin de la Volta : Région du Gontougo et du Bounkani : 900 000 habitants, dont 50% de femmes

3. JUSTIFICATION DU PROJET OU IMPORTANCE STRATÉGIQUE

Le projet s'inscrit dans les cadres stratégiques et réglementaires suivants :

- Plan National de Développement (PND 2026–2030) – Pilier 5
- Loi n°2023 -902 du 23 novembre 2023 portant Code de l'eau
- Contributions Déterminées au niveau National CDN (2022)
- Plan National d'Adaptation au Changement Climatique de la CI (2020)
- Les ODD 2030, en particulier ODD1 et 6

Les Impacts positifs à long terme du projet sont :

- Changement de paradigme dans la protection des ressources en eau, intégrant une approche systémique.
- Prise en compte conjointe de la qualité, de la disponibilité et de l'accès à l'eau dans une logique intégrée.
- Réduction des risques liés aux catastrophes (inondations, sécheresses) grâce à une meilleure gestion préventive.
- Lien renforcé avec l'environnement naturel, favorable à une gestion durable et équilibrée des écosystèmes aquatiques.

4. DISPONIBILITÉ DE L'ANALYSE FINANCIÈRE, TECHNIQUE, COMMERCIALE, RÉGLEMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTALE/SOCIALE

- Les études techniques et environnementales disponibles ;
- La rentabilité du projet est confirmée et estimée à 15% (Projet similaire au PIDACC) ;
- Les études de base sont disponibles.

Les étapes suivantes pour l'exécution du projet sont:

*Préparation
des DAO et
recrutement
des entreprises*

*Exécution des
travaux de
restauration des
écosystèmes*

*Exécution
des travaux
d'équipement
des systèmes
d'information et
d'alerte précoce*

*Mise en œuvre
des composantes
de renforcement
des capacités*



5. COÛTS DU PROJET ET DEMANDE DE FINANCEMENT DEMANDE D'INVESTISSEMENT



Cout total du projet :

8 millions USD
 ≈ 4.8 milliards FCFA



100%
Financement à
rechercher

Demande de Financement:

		% Etat	% Prêts
Composante 1	Restauration des écosystèmes fragiles		100%
Composante 2	Renforcement de la résilience des communautés au climatique, par la formation et les AGR		100%
Composante 3	Renforcement de gouvernance locale par la mise en place d'un système d'information eau et GIRE et des systèmes locaux de gestion des catastrophes naturels		100%
Composante 4	Gestion du projet	50%	50%

6

PROJET DE PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU, DES AMÉNAGEMENTS ET DES OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS LE BASSIN DU CAVALLY

Ministère des Eaux et Forêts
de la République de Côte d'Ivoire

PRÉSENTATION - SUGGESTION

1. Profil du promoteur du projet et principaux partenaires
2. Description du projet (vue d'ensemble, stade de développement et calendrier)
3. Justification du projet ou importance stratégique
4. Disponibilité de l'analyse financière, technique, commerciale, réglementaire et environnementale/sociale
5. Coûts du projet et demande de financement Demande d'investissement

1. PROFIL DU PROMOTEUR DU PROJET ET PRINCIPAUX PARTENAIRES

COTE D'IVOIRE Bassin du Cavally



STRUCTURE DE PILOTAGE

Ministère des Eaux et Forêts



STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE

Direction Générale des Ressources en Eau, en collaboration avec MINHAS/ONEP/centres de recherches



SPONSOR ET AUTRES PARTIES PRENANTES

Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) du secteur de l'eau

2. DESCRIPTION DU PROJET (VUE D'ENSEMBLE, STADE DE DÉVELOPPEMENT ET CALENDRIER)

Objectif principal :

Assurer la sécurité de l'eau à travers la protection des ressources eaux, les aménagements et les ouvrages hydrauliques.

Axe de résilience climatique :

Amélioration de la résilience des infrastructures au Changement Climatique.

- **Renforcement de la résilience des infrastructures hydrauliques face aux aléas climatiques.**
- **Protection durable des ressources en eau, limitant les effets des sécheresses et inondations.**
- **Intégration de la GIRE comme outil d'adaptation participative et de gestion proactive des risques climatiques.**

Résultats attendus :

- Un cadre cohérent de planification et de mise en œuvre de toutes les interventions de Protection du bassin versant est élaboré et validé
- les dispositifs de matérialisation des périmètres de protection sont mis en place et fonctionnels, permettant la pérennisation des investissements
- les aménagements de CES sont mis en place et fonctionnels
- les populations riveraines sont informées et sensibilisées sur la protection des ressources en eau et la préservation des écosystèmes

- *L'exécution du Projet est planifié pour une période de Cinq (5) ans entre 2026 et 2030.*
- *Bénéficiaires : Les Populations de la portion nationale du Bassin du Cavally estimée à plus de 720 mille habitants, dont 50% de femmes*

3. JUSTIFICATION DU PROJET OU IMPORTANCE STRATÉGIQUE

Le projet s'inscrit dans les cadres stratégiques et réglementaires suivants :

- Plan National de Développement (PND 2026–2030) – Pilier 5
- Loi n°2023 -902 du 23 novembre 2023 portant Code de l'eau
- Plan national de gestion, entretien et maintenance des barrages

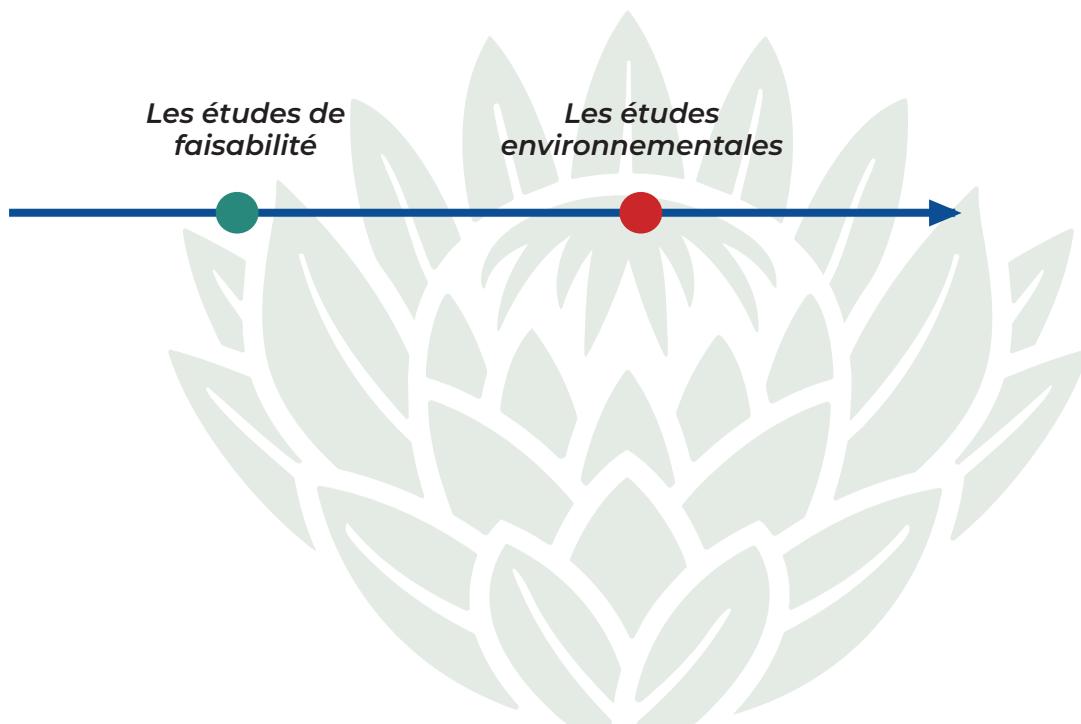
Les Impacts positifs à long terme du projet sont :

- Ancrage Juridique Renforcé : La protection des ressources en eau, des aménagements et des ouvrages devient une obligation durable;
- Gouvernance pérenne et participative : Un cadre structuré de dialogue, de concertation et de planification entre le gestionnaire des ressources et les secteurs usagers est établie, assurant une gestion coordonnée et inclusive.

4. DISPONIBILITÉ DE L'ANALYSE FINANCIÈRE, TECHNIQUE, COMMERCIALE, RÉGLEMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTALE/SOCIALE

- Etudes de faisabilité et environnementales disponibles ;
- La rentabilité du projet est confirmée et estimée à 15% ;
- Les études de base sont disponibles.

Les étapes suivantes pour l'exécution du projet sont:



5. COÛTS DU PROJET ET DEMANDE DE FINANCEMENT DEMANDE D'INVESTISSEMENT



Cout total du projet :

10 millions USD
 ≈ 6 milliards FCFA



**100%
 Financement à
 rechercher**

Demande de Financement:

		% Etat	% Prêts
Composante 1	Mise en œuvre du plan de protection des ressources d'eau, ouvrages et Aménagements hydraulique		100%
Composante 2	Mise en œuvre du système de surveillance et de lutte contre la pression anthropique		100%
Composante 3	Renforcement des capacités des populations riveraines		100%
Composante 4	Gestion du projet	50%	50%

7

MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION D'UN SYSTÈME D'INFORMATION SUR L'EAU POUR LE BASSIN DE L'AGNEBY

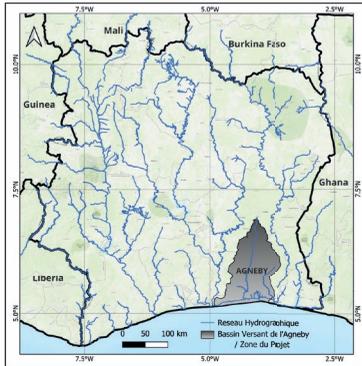
Ministère des Eaux et Forêts
de la République de Côte d'Ivoire

PRÉSENTATION - SUGGESTION

1. Profil du promoteur du projet et principaux partenaires
2. Description du projet (vue d'ensemble, stade de développement et calendrier)
3. Justification du projet ou importance stratégique
4. Disponibilité de l'analyse financière, technique, commerciale, réglementaire et environnementale/sociale
5. Coûts du projet et demande de financement Demande d'investissement

1. PROFIL DU PROMOTEUR DU PROJET ET PRINCIPAUX PARTENAIRES

COTE D'IVOIRE Bassin de l'Agnéby



STRUCTURE DE PILOTAGE
Ministère des Eaux et Forêts



STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE
Direction Générale des Ressources en Eau, en collaboration avec le MINHAS



SPONSOR ET AUTRES PARTIES PRENANTES
Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) du secteur de l'eau

2. DESCRIPTION DU PROJET (VUE D'ENSEMBLE, STADE DE DÉVELOPPEMENT ET CALENDRIER)

Objectif principal :

Fournir aux décideurs nationaux et décentralisés, ainsi qu'aux différents organismes gestionnaires/ usagers de l'eau, un outil d'information performant de l'eau et de la GIRE.

Axe de résilience climatique :

Renforcement de la résilience institutionnelle face au Changement Climatique par l'amélioration des connaissances et du suivi hydrologique.

- **Capacités accrues des institutions pour anticiper et gérer les impacts climatiques sur les ressources en eau.**
- **Suivi renforcé des ressources en eau grâce à des données fiables et actualisées.**
- **Intégration du changement climatique dans les stratégies de planification et de gestion de l'eau.**

Résultats attendus :

- le système d'information eau et GIRE est opérationnel, avec une administration maîtrisée
- la base de données sur les ressources en eau est centralisée et partagée avec une application web
- les ressources en eau sont affectées de façon optimale et durable
- un programme de renforcement de capacité du personnel est élaboré et mis en œuvre

- *L'exécution du Projet est planifié pour une période de Cinq (5) ans entre 2026 et 2030.*
- *Bénéficiaires : Population du bassin versant Agneby estimée à plus de 800 mille habitants, dont 50% de femmes*

3. JUSTIFICATION DU PROJET OU IMPORTANCE STRATÉGIQUE

Le projet s'inscrit dans les cadres stratégiques et réglementaires suivants :

- Plan National de Développement (PND 2026–2030) – Pilier 5
- Loi n°2023 -902 du 23 novembre 2023 portant Code de l'eau
- Les ODD 2030, en particulier ODD 6

Les Impacts positifs à long terme du projet sont :

- IA & numérique pour la gestion : → Optimisation de l'information, de l'affectation et de la gestion des ressources en eau grâce aux technologies intelligentes.
- Gouvernance concertée de l'eau : → Instauration d'un cadre de gestion harmonieuse et partagée des ressources, à tous les niveaux de décision.
- Pérennisation du système d'information : → Élaboration de chartes de partage des données pour garantir l'accès équitable et durable à l'information.

4. DISPONIBILITÉ DE L'ANALYSE FINANCIÈRE, TECHNIQUE, COMMERCIALE, RÉGLEMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTALE/SOCIALE

- Les études de faisabilité et environnementales disponibles ;
- La rentabilité du projet est espérée à 12% au regard de ses impacts sur le renforcement des connaissances et du suivi des ressources en eau, contribuant ainsi au développement durable ;
- Les études de base sont disponibles.

Les étapes suivantes pour l'exécution du projet sont:

Cahiers des charges d'installation du système

Exécution des travaux d'équipement des systèmes d'information avec ces applications connexes

Mise en œuvre de la composante renforcement des capacités



5. COÛTS DU PROJET ET DEMANDE DE FINANCEMENT DEMANDE D'INVESTISSEMENT



Cout total du projet :
12 millions USD
≈ 7.2 milliards FCFA



**100%
Financement à
rechercher**

Demande de Financement:

		% Etat	% Prêts
Composante 1	Mise en place et opérationnalisation du système d'information Eau et GIRE, avec toutes les applications ou système connexes		100%
Composante 2	Renforcement des capacités du personnel et les institutions participantes		100%
Composante 3	Gestion du projet		100%

PROJET DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU NATIONAL D'OBSERVATION ET SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DES EAUX

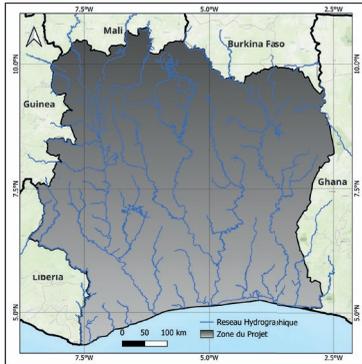
Ministère des Eaux et Forêts
de la République de Côte d'Ivoire

PRÉSENTATION - SUGGESTION

1. Profil du promoteur du projet et principaux partenaires
2. Description du projet (vue d'ensemble, stade de développement et calendrier)
3. Justification du projet ou importance stratégique
4. Disponibilité de l'analyse financière, technique, commerciale, réglementaire et environnementale/sociale
5. Coûts du projet et demande de financement Demande d'investissement

1. PROFIL DU PROMOTEUR DU PROJET ET PRINCIPAUX PARTENAIRES

COTE D'IVOIRE



STRUCTURE DE PILOTAGE
Ministère des Eaux et Forêts



STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE
Direction Générale des Ressources en Eau, en collaboration avec le CIAPOL



SPONSOR ET AUTRES PARTIES PRENANTES
Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) du secteur de l'eau

2. DESCRIPTION DU PROJET (VUE D'ENSEMBLE, STADE DE DÉVELOPPEMENT ET CALENDRIER)

Objectif principal :

Contribuer à améliorer durablement la qualité des ressources en eau afin de protéger la santé publique, préserver les écosystèmes aquatiques et réduire les sources de pollution d'origine anthropique.

Axe de résilience climatique :

Amélioration de la résilience des populations au Changement Climatique, par la mise à disposition des eaux sécurisées

- **Renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique.**
- **Accès durable à une eau sécurisée pour tous les usages**
- **Réduction des vulnérabilités grâce à une meilleure gestion des ressources en eau tant quantitativement que qualitativement.**

Résultats attendus :

- Le Laboratoire Centrale de l'Eau (LCE) est installé et opérationnel
- Les indicateurs de pollution sont définis, l'alerte rapide établie et la réglementation des rejets des ICPE adoptée.
- La veille de qualité des eaux est assurée sur l'ensemble des 6 principaux fleuves de la Côte d'Ivoire

- *L'exécution du Projet est planifié pour une période de Quatre (4) ans entre 2027 et 2030.*
- *Bénéficiaires : Tout le territoire national*

3. JUSTIFICATION DU PROJET OU IMPORTANCE STRATÉGIQUE

Le projet s'inscrit dans les cadres stratégiques et réglementaires suivants :

- Plan National de Développement (PND 2026–2030) – Pilier 5
- Loi n°2023 -902 du 23 novembre 2023 portant Code de l'eau
- Plan stratégique de Sécurité de l'eau pour tous les usages
- Les ODD 2030, en particulier ODD 6

Les Impacts positifs à long terme du projet sont :

- Protection durable des ressources en eau → Surveillance continue de la qualité de l'eau, conformément aux normes nationales, consolidée comme un droit dans le Code de l'Eau 2023.
- Intégration de la qualité dans la gestion de l'eau → La connaissance de la qualité des eaux devient un pilier central de la gestion, au même titre que la quantité.

4. DISPONIBILITÉ DE L'ANALYSE FINANCIÈRE, TECHNIQUE, COMMERCIALE, RÉGLEMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTALE/SOCIALE

- Les études d'identification disponibles ;
- La rentabilité du projet est espérée à 12% au regards des impacts indirecte sur la sante humaine la salubrité et la bien être globale

Les étapes suivantes pour l'exécution du projet sont:



5. COÛTS DU PROJET ET DEMANDE DE FINANCEMENT DEMANDE D'INVESTISSEMENT



Cout total du projet :

18 millions USD

≈ 10.8 milliards FCFA



100%

**Financement à
rechercher**

Demande de Financement:

		% Etat	% Prêts
Composante 1	Mise en place du laboratoire centrale Eau		100%
Composante 2	Suivi de la qualité des eaux du système lagunaire EBRIE		100%
Composante 3	Suivi de la qualité des eaux des six principaux fleuves de la Côte d'Ivoire		100%
Composante 4	Renforcement des capacités pour la maîtrise des systèmes de suivi de la qualité des eaux		100%
Composante 5	Gestion du projet	50%	50%

PROJET DE MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES DANS LES QUATRE BASSINS DE BANDAMA, SASSANDRA COMOÉ ET CAVALLY

Ministère des Eaux et Forêts
de la République de Côte d'Ivoire

PRÉSENTATION - SUGGESTION

1. Profil du promoteur du projet et principaux partenaires
2. Description du projet (vue d'ensemble, stade de développement et calendrier)
3. Justification du projet ou importance stratégique
4. Disponibilité de l'analyse financière, technique, commerciale, réglementaire et environnementale/sociale
5. Coûts du projet et demande de financement Demande d'investissement

1. PROFIL DU PROMOTEUR DU PROJET ET PRINCIPAUX PARTENAIRES

COTE D'IVOIRE

Bassins du Cavally, SASSANDRA, BANDAMA ET COMOÉ



STRUCTURE DE PILOTAGE
Ministère des Eaux et Forêts



STRUCTURE DE MISE EN ŒUVRE
Direction Générale des Ressources en Eau, en collaboration avec ONEP/CIAPOL/ Ministère de la Santé



SPONSOR ET AUTRES PARTIES PRENANTES
Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) du secteur de l'eau

2. DESCRIPTION DU PROJET (VUE D'ENSEMBLE, STADE DE DÉVELOPPEMENT ET CALENDRIER)

Objectif principal :

Protéger la santé humaine, préserver les écosystèmes aquatiques et assurer une gestion durable des ressources en eau.

Axe de résilience climatique :

Amélioration de la résilience des populations au Changement Climatique, par la mise à disposition des eaux sécurisées

- Renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique.
- Accès durable à une eau sécurisée pour l'usage domestique, agricole et environnemental.
- Réduction des vulnérabilités grâce à une meilleure gestion des ressources en eau en contexte de stress climatique.

Résultats attendus :

- Un réseau piézométrique de suivi de la qualité de l'eau est mis en place et opérationnel
- Les méthodes d'analyse de la qualité de l'eau sont harmonisées et alignées sur les normes internationales
- De nouveaux laboratoires d'analyse de l'eau sont installés
- Le personnel technique est formé et en effectif suffisant

- L'exécution du Projet est planifié pour une période de Deux (2) ans entre 2026 et 2027.
- Bénéficiaires : Les populations des bassins cibles

3. JUSTIFICATION DU PROJET OU IMPORTANCE STRATÉGIQUE

Le projet s'inscrit dans les cadres stratégiques et réglementaires suivants :

- Plan National de Développement (PND 2026–2030) – Pilier 5
- Loi n°2023 -902 du 23 novembre 2023 portant Code de l'eau
- Plan stratégique de Sécurité de l'eau pour tous les usages
- Les ODD 2030, en particulier ODD 6

Les Impacts positifs à long terme du projet sont :

- Accès équitable à l'eau : → L'accès à une eau de qualité, conforme aux normes en vigueur, est renforcé comme un droit fondamental conformément au Code de l'Eau
- Meilleure connaissance de la qualité des eaux : → L'intégration de la qualité dans la gestion des ressources en eau devient centrale, en complément de l'approche quantitative.

4. DISPONIBILITÉ DE L'ANALYSE FINANCIÈRE, TECHNIQUE, COMMERCIALE, RÉGLEMENTAIRE ET ENVIRONNEMENTALE/SOCIALE

- Les études sur le suivi des ressources en eaux souterraines disponibles ;
- La rentabilité du projet est espérée à 12% au regards des impacts indirecte sur la sante humique la salubrité et la bien être globale ;
- Les études techniques et environnementales sont disponibles.

Les étapes suivantes pour l'exécution du projet sont:



5. COÛTS DU PROJET ET DEMANDE DE FINANCEMENT DEMANDE D'INVESTISSEMENT



Cout total du projet :

5 millions USD
 ≈ 3 milliards FCFA



**100%
 Financement à
 rechercher**

Demande de Financement:

		% Etat	% Prêts
Composante 1	Mise en place du réseau de base de suivi des ressources en eau souterraines		100%
Composante 2	Installation de 4 laboratoires d'analyse de la qualité des eaux dotés d'équipements adéquats		100%
Composante 3	Renforcement des capacité formation et appui conseil à la maîtrise et l'exploitation du système de suivi		100%
Composante 4	Gestion du projet	50%	100%

